

LIBAN ET UNESCO : DONNEES ET REPERES ESSENTIELS

1. **Adhésion à l'UNESCO** : depuis le 4 novembre 1946 (membre fondateur)
2. **Membre du Conseil exécutif** : oui
3. **Membre des Commissions, Comités intergouvernementaux suivants** :
 - Conseil exécutif
Membre (Expiration du mandat en 2019)
 - Conseil intergouvernemental du programme "Gestion des transformations sociales"
Membre du Comité consultatif scientifique : Mme Fadia Kiwan
 - Comité intergouvernemental de bioéthique : Rapporteur M. Roland Tomb
Membre du Bureau (Expiration du mandat en 2019)
 - Comité intergouvernemental du Patrimoine mondial :
Vice-Président expiration du mandat en 2016 – 40^{ème} séances du comité)
Membre (Expiration du mandat en 2019)
 - Commission océanographique intergouvernementale : Membre
4. **Vos visites au Liban** : 2
 - 14 au 16 mai 2015 : visite officielle
 - 10 au 13 novembre 2010 : visite officielle
5. **Les visites du Directeur général précédent au Liban** : 2
 - 26-28 avril 2006 : visite officielle
 - 18-20 octobre 2002 : IXème conférence des chefs d'Etat et de gouvernement ayant le français en partage
6. **Délégation permanente auprès de l'UNESCO** :
 - S. Exc. M. Khalil KARAM, Ambassadeur, Délégué permanent (depuis le 12 février 2013)
 - Membres : Mme Milia JABBOUR Conseiller, Déléguée permanente adjointe
7. **Bureau de l'UNESCO à Beirut** :
 - Etablissement : 1961
 - Etats membres desservis : Irak, Liban, Palestine et République arabe syrienne
 - Nom du Directeur : M.Hamed AL HAMMAMI
8. **Commission nationale libanaise pour l'éducation, la culture et les sciences** :
 - Date de création : le 28 juin 1948
 - Président : M. Henri AWIT
 - Secrétaire générale : Mme Zahida DARWICHE JABBOUR
9. **Personnalités liées aux activités de l'UNESCO** : 4
 - Mme Bahia Hariri, Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO
 - Mme Ivonne A-Baki, Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO
 - Mme Maha El-Khalil Chalabi, Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO
 - M. Marcel Khalifé, Artiste de l'UNESCO pour la paix
10. **Chaires UNESCO** : 2
 - Chaire UNESCO-Cousteau en Eco-Technie comme Centre de ressources pour l'élaboration de politiques, l'assistance technique et la recherche pour un développement écologique durable, établie en 2001 à l'Université de Balamand.
 - Chaire UNESCO d'études comparée des religions, de la médiation et du dialogue, établie en 2002 à l'Université Saint Joseph à Beyrouth.
11. **Centres et Instituts de catégorie 2** : aucun

12. Réserves de la biosphère : 3

- Jabal Moussa (2009)
- Jabal Al Rihane (2007)
- Shouf (2005)

13. UNESCO Global Geoparks : 0

14. Sites du patrimoine mondial : 5

- Anjar (1984)
- Baalbeck (1984)
- Byblos (1984)
- Tyr 1984)
- Ouadi Qadisha (Vallée Sainte) et forêt des cèdres de Dieu (Horsh Arz el Rab) (1986)

15. Liste indicative : 9

- Centre historique de Batroun
- Centre historique de Saida
- Centre historique de Tripoli/Mina
- Ensemble du site naturel de la région du Chouf avec les monuments et les sites archéologiques qui s'y trouvent
- Ensemble du site naturel de la Vallée du Nahr el Kelb avec les monuments et les sites archéologiques qui s'y trouvent
- Ensemble du site naturel de la Vallée du Nahr Ibrahim avec les monuments et les sites archéologiques qui s'y trouvent
- Ensemble du site naturel des sources et de la Vallée de l'Oronte avec les monuments qui s'y trouvent
- Monument : Temple d'Echmoun
- Parc naturel de l'île des Palmiers

16. Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité : 1

- Al-Zajal, poésie déclamée ou chantée (2014)

17. Villes Créatives : non

18. Adhésion aux instruments normatifs : 14 ratifiées et 26 non ratifiées

- Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles : Non ratifiée
- Convention sur la Protection du patrimoine culturel subaquatique : Ratification le 8 janvier 2007
- Convention internationale contre le dopage dans le sport : Non ratifiée

19. Prix Sharjah pour la culture arabe : 2

- M. Elias Khoury (Liban) en 2011
- M. Elias Sanbar en 2016

20. Mémoire du Monde : 2

- L'Alphabet phénicien
- Les stèles commémoratives de Nahr el-Kalb, Mont Liban

21. Célébration des anniversaires auxquels l'UNESCO est associée en 2014-2015 : aucune

22. Programme de Participation

- 2016-2017 : Le Liban soumettra ses requêtes en Août 2016.
- 2014-2015 : 3 requêtes ont été approuvées pour un montant d'US\$ 67 535.
- 2012-2013 : 3 requêtes ont été approuvées pour un montant de 66 750 US\$.

